Relations RELOTIONS

Jordanie: appels au changement

Myriam Ababsa

Numéro 765, juin 2013

URI: https://id.erudit.org/iderudit/69308ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé) 1929-3097 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Ababsa, M. (2013). Jordanie: appels au changement. Relations, (765), 30–31.

Tous droits réservés © Relations, 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/





Jordanie: appels au changement

Soutenu par les puissances occidentales, le régime hachémite doit affronter de plus en plus la contestation venant de l'armée, de l'opposition politique et de la population appauvrie.

MYRIAM ABABSA

L'auteure est chercheure associée à l'Institut français du Proche-Orient

a Jordanie fait figure d'exception au Moyen-Orient par l'apparente stabilité politique qui la caractérise depuis la proclamation de son indépendance, en 1946, cela malgré le défi qu'a constitué l'intégration de plusieurs vagues de réfugiés palestiniens (100000 en 1948, 350000 en 1967 et 300 000 expulsés par les pays du Golfe en 1991), irakiens (500000 entre 2003 et 2013) et, tout récemment, syriens (300000 depuis 2011). Elle a fait de cette stabilité et de la paix signée avec Israël, en 1994, avec l'appui des puissances occidentales, une rente économique: l'aide publique au développement qu'elle reçoit des pays développés est parmi les plus élevées, par habitant, au monde.

Depuis février 2011 et les manifestations du «printemps arabe», le régime est cependant contesté. Les manifestants réclament l'instauration d'une véritable monarchie parlementaire, une meilleure représentation des habitants des grandes villes et la fin de la corruption. Après cinq remaniements ministériels en deux ans, le changement de la loi électorale et la

TURQUIE

CHYPRE

SYRIE

MER

MÉDITERRANÉE

ISRAËL

CISJORDANIE

BANDE DE GAZA

JORDANIE

ARABIE

SAOUDITE

création d'une commission électorale indépendante, les élections législatives de janvier 2013 n'ont pas permis de rétablir la crédibilité du gouvernement. Elles ont en effet été boycottées par le principal parti: le Front d'Action islamique (FAI), organe politique de l'association des Frères musulmans depuis 1992. Le roi Abdallah II a toutefois lancé une série de dialogues nationaux autour de textes qui annoncent plus de démocratie, de transparence et de responsabilité des institutions devant les citoyens. Mais il fait face au puissant conservatisme de l'élite politique jordanienne¹.

LE CONTRAT SOCIAL IORDANIEN

Le Royaume hachémite a offert la citoyenneté pleine et entière aux réfugiés palestiniens en 1949, fondant sa légitimité sur ce contrat social - le roi de Jordanie étant garant de leur droit au retour. Les Palestiniens, qui résident en majorité dans les grandes villes d'Amman, Russeifa, Zarqa et Irbid, forment actuellement environ 45% de la population, qui compte environ 6,5 millions d'habitants. La population transjordanienne (les familles qui vivaient avant 1948 à l'est du Jourdain, soit la Jordanie actuelle), organisée en grandes familles citadines ou en tribus dans le milieu rural (dont seulement 10% ont un mode de vie nomade), ne forme que 40% de la population totale. Massivement intégrés à l'administration publique et dans l'armée, ses membres forment le socle du régime. Mais éloignés du centre du pouvoir, ils se sont sentis victimes des cures d'austérité et des privatisations faites par le gouvernement depuis la fin des années 1980, dans le cadre

des programmes d'ajustement structurel imposés par les institutions financières internationales. De plus, ces populations ne bénéficient pas d'avantages sociaux conséquents (aide sociale, scolarité et soins de santé gratuits), à la différence des réfugiés démunis enregistrés à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine et du Proche-Orient.

L'armée – avec ses 100 000 militaires et 65 000 réservistes – constitue le soutien traditionnel du régime hachémite. La Jordanie est le cinquième pays le plus militarisé au monde – après Israël, Singapour, la Syrie et la Russie – si l'on considère le ratio militaires/population active et la part du budget national consacrée à l'armement lourd. Les États-Unis financent cet armement. En échange, on leur permet d'établir des bases temporaires dans le pays (comme en 2003 et en 2012-2013).

Cependant, le mécontentement a gagné les rangs d'anciens officiers, lassés par la corruption qui a caractérisé les opérations de privatisation des principales société d'État du pays (dans le secteur du phosphate, de l'eau, de l'électricité, des télécommunications) et le fait que la Jordanie serait, selon eux, devenue une patrie de substitution pour les réfugiés palestiniens. Le Manifeste du comité des vétérans de l'armée, rendu public le 1er avril 2010, en atteste. L'ancien premier ministre, ex-directeur des services de renseignement et du Comité national des droits de l'Homme, Ahmad Obeidat, lui a opposé un contre-manifeste, en mai 2010, signé par des milliers de personnalités jordaniennes, d'origines transjordanienne et palestinienne, appelant à l'union nationale mais aussi à la rupture de l'accord de paix avec Israël.

ailLeurs





DES RÉFORMES ÉLECTORALES MINIMES

Dans la foulée des contestations du printemps arabe, le 19 mai 2011, Ahmad Obeidat a annoncé la création du Front national pour la réforme, qui incluait le FAI et la majorité des petits partis jordaniens (le Parti démocratique, le Parti communiste, le Parti socialiste, le parti Baas, la Gauche sociale) ainsi que l'Union des femmes. Ce front national ayant pour but de réformer les institutions démocratiques, n'a toutefois pu se pérenniser du fait de dissensions concernant la réforme de la loi électorale. De petits partis de jeunes, désignés sous le nom générique de Hirak (mouvement), sont alors apparus. Relativement proche des revendications démocratiques libérales des Frères musulmans, sans leur être affilié, ce mouvement demande la réduction des pouvoirs du roi.

Alors que les partis politiques réclamaient que la moitié des 120 sièges de député soient désignés par un scrutin de listes (réservé jusque-là à 17 sièges) et non selon le principe en vigueur d'« un homme, une voix » qui privilégie les chefs tribaux par le biais des allégeances locales, l'amendement de la loi électorale de juin 2012 ne leur a concédé que 27 sièges sur 150 (30 sièges ayant été ajoutés). Le quota réservé aux femmes a été augmenté de 3 sièges (12 à 15, dont 3 pour les bédouines). Devant ces réformes mineures, le principal parti, le FAI, mais aussi les petits partis de gauche et le mouvement Hirak, ont boycotté les

élections qui ont suivi. La seule véritable nouveauté est que le premier ministre, qui était nommé par le roi, est désormais désigné après consultation du parlement.

UNE ÉCONOMIE FRAGILE

Pauvre en richesses naturelles, exposée à plusieurs reprises aux chocs démographiques générés par le conflit israélo-arabe, la Iordanie doit essentiellement sa survie économique à des sources de revenus externes. En effet, son économie est soutenue par les transferts d'argent de ses 260000 travailleurs expatriés dans le Golfe persique (3,2 milliards de dollars en 2010, soit 12% du PIB), les revenus du tourisme (2,4 milliards de dollars en 2010), les investissements étrangers (1,5 milliard de dollars en 2010) et les aides étrangères fournies par les États-Unis, l'Arabie saoudite et l'Union européenne (en tout, plus d'un milliard de dollars).

La situation des ménages est précaire: environ 13 % d'entre eux vivaient, en 2008, sous le seuil de pauvreté absolu, fixé à 56,7 dinars jordaniens (JD) par mois et par personne – un dinar jordanien valant environ 0,7 dollar américain. Mais entre ces plus pauvres de la société et les classes moyennes, qui forment environ 20 % de la population, se situe plus du tiers des ménages jordaniens dont les membres occupent des emplois précaires ou mal payés, travaillent au noir et tentent tant bien que mal de se loger.

Aussi, la population est-elle très sensible à la hausse des prix des matières premières et des aliments qui a conduit à des révoltes sociales en 1989, en 1998 et en 2002, dans le Sud jordanien appauvri et négligé, notamment à Maan. Plus récemment, en octobre 2012, l'augmentation soudaine du prix de l'essence, du fuel et du gaz a entraîné un large mouvement de protestation – que le régime a du mal à endiguer – touchant l'ensemble de la population.

Dans le contexte d'ajustement structurel des années 1980, le gouvernement a créé, en 1986, le Fonds national d'aide, qui offre une assistance financière mensuelle aux citoyens les plus vulnérables pour leur permettre de couvrir leurs soins de santé, leurs frais de scolarité et de créer des microentreprises. En 2008, 5 % des ménages jordaniens bénéficiaient de cette aide qui varie de 40 à 180 JD par mois (selon le nombre d'enfants). Certaines familles parviennent à la compléter par l'assistance fournie par l'association des Frères musulmans, œuvrant dans le domaine caritatif, médical et éducatif dans le pays depuis 1963. Elle gère un réseau de 2 hôpitaux, 14 centres de santé et 50 écoles dans tout le pays. Elle prend en charge 18500 orphelins (contre 3000 pour le gouvernement). Le budget annuel de l'association s'élèverait à 60 millions de JD, dont 25 millions pour le volet caritatif. Les aides sont accordées de façon progressive, au cours des années, suivant l'adhésion des bénéficiaires à l'idéologie islamique. C'est à travers ce travail associatif que les Frères musulmans et leur parti gagnent l'adhésion grandissante d'une population appauvrie.

Manifestation contre la corruption au sein du gouvernement jordanien, à Amman, la capitale, en novembre dernier. Photo: AP/

I. M. Ababsa (dir), 2013, Atlas of Jordan. History, Territories and Society, Presses de l'Institut français du Proche-Orient, Beyrouth, 485 p. Ouvrage trilingue français, anglais, arabe.